

Appel à candidature pour la présidence extérieure de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA

Les opérations du FIDA touchent plus de 100 millions de ruraux pauvres dans le monde; en effet, le FIDA est engagé dans la lutte contre les difficultés mondiales les plus pressantes et contribue directement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La pauvreté et la faim sont de plus en plus concentrées dans les zones rurales, surtout celles qui sont touchées par la fragilité et, comme on le sait, les systèmes agricoles et alimentaires sont essentiels s'agissant de lutter contre les changements climatiques, les inégalités entre les sexes, la malnutrition et le chômage des jeunes; c'est pourquoi le mandat du FIDA n'a jamais été aussi pertinent et son expérience, ses partenariats et ses capacités jamais aussi prometteurs s'agissant de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux de développement.

Tous les trois ans, les États membres du FIDA se réunissent pour examiner la performance du Fonds, s'accorder sur ses orientations et priorités futures, et reconstituer ses ressources dans le cadre d'un processus appelé "Consultation sur la Reconstitution des ressources". La Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) devrait commencer en février 2020 et se terminer en février 2021. Alors qu'il reste exactement 10 ans pour atteindre les ODD, la consultation sur FIDA12 peut être une occasion cruciale, pour la communauté internationale, de mobiliser l'appui politique et financier nécessaire pour réaliser lesdits objectifs et, en particulier, l'ODD 2. La Consultation sur FIDA12 portera aussi sur les importants changements en cours dans l'architecture financière du FIDA.

Le FIDA est à la recherche d'un ou d'une président(e) extérieur(e) qui sera chargé(e) de superviser la Consultation sur FIDA12 et de soutenir la réalisation d'un résultat positif pour le FIDA, ses États membres et – surtout – les quelque 2,5 milliards de personnes, dans les pays en développement, dont les moyens d'existence dépendent directement ou indirectement de l'agriculture. Le rôle du président ou de la présidente de la Consultation ainsi que les critères, le calendrier et le processus de sélection sont décrits ci-après.

Rôle du président ou de la présidente extérieur(e) de la Consultation sur FIDA12

Les responsabilités associées à la présidence de la Consultation sur FIDA12 sont les suivantes:

- préside les réunions officielles de la Consultation;
- supervise tous les aspects des réunions, débats et délibérations de la Consultation, donne des conseils et apporte son appui au Secrétariat;
- procède à l'examen critique des projets de document et de rapports établis pour chaque session et formule des observations, de manière à assurer le contrôle de la qualité et la cohérence stratégique;
- avec l'appui du Secrétariat, dresse une synthèse des débats et rédige un résumé de chaque session traduisant avec concision et précision l'état d'avancement des négociations;
- dirige et facilite les débats et les négociations entre États membres, ainsi qu'entre ces derniers et les dirigeants du FIDA, pour obtenir un consensus et assurer le bon déroulement de l'examen des ressources du Fonds;
- mobilise le soutien extérieur en faveur du FIDA, notamment au niveau politique dans les États membres, en collaboration avec les délégués et la direction du Fonds;

- veille à ce que le rapport final et les recommandations formulées dans le cadre de la Consultation soient conformes au mandat de celle-ci, à l'Accord portant création du FIDA et aux autres documents adoptés par le Conseil des gouverneurs;
- en collaboration avec le Président et le personnel du FIDA, prépare les réunions et les négociations afin que les questions soient présentées avec efficacité.

Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués:

- connaissance solide des banques multilatérales de développement et de leur fonctionnement, c'est à dire:
 - i) connaissance de la procédure de reconstitution des ressources,
 - ii) capacité de comprendre les aspects techniques et les enjeux de développement traités pendant les sessions et bonne connaissance des méthodes de financement des institutions financières de développement et des marchés des capitaux.
- expérience de la présidence de réunions internationales de haut niveau, et capacité:
 - i) de trouver comment concilier des points de vue différents sur des sujets complexes,
 - ii) de contribuer à la clarté des débats,
 - iii) de rester impartial.
- capacités avérées d'entretenir les échanges;
- connaissance du FIDA et adhésion sans réserve au mandat du Fonds, conscience aiguë de l'importance du développement agricole et de la réduction de la pauvreté rurale;
- grande intégrité personnelle, absence de mandat ou d'engagement national ou international, absence de conflit d'intérêts, capacité de prouver que les éventuels engagements en cours ne risquent pas d'entraver l'accomplissement du rôle de président(e).

Calendrier et procédure

Les candidat(e)s doivent être proposé(e)s par un haut responsable habilité d'un État membre du FIDA ou par le Président du FIDA.

Toutes les candidatures doivent être soumises par courriel à l'adresse suivante: IFAD12chair@ifad.org. La date limite de réception des actes de candidature est le **31 mai 2019, à 23 h 59 (heure normale d'Europe centrale)**.

Les actes de candidature incluront un bref résumé de l'expérience du candidat ou de la candidate, et de son aptitude à assumer le rôle de président(e) extérieur(e) de la Consultation sur FIDA12.

Toutes les candidatures seront examinées par un comité composé de représentants de la direction du FIDA et des États membres. Le Président retiendra une candidature, qui sera proposée au Conseil d'administration du FIDA, à la session de septembre 2019, pour approbation officielle par le Conseil des gouverneurs en février 2020.

Le candidat ou la candidate devrait être disponible à temps partiel (environ 100 jours) de septembre/octobre 2019 à février 2021. En général, les sessions de la Consultation, au nombre de quatre, se composent de réunions étalées sur deux jours. Pour la Consultation sur FIDA12, ces sessions se tiendront certainement en février, juin, octobre et décembre 2020, la conclusion officielle du processus de reconstitution des ressources ayant lieu à la

session du Conseil des gouverneurs du FIDA en février 2021. Au cours de cette période, le président ou la présidente sera amené à collaborer régulièrement avec la direction du FIDA et les États Membres, notamment au siège du FIDA à Rome et dans les capitales des États Membres. Il ou elle sera appuyé(e) dans sa tâche par le Secrétariat de la reconstitution des ressources, au siège du FIDA.

Le niveau de rémunération sera motivant et tiendra compte du niveau de responsabilité du poste et de l'expérience du candidat ou de la candidate.

Contact

Pour de plus amples informations, prière de contacter Leon Williams, spécialiste principal des partenariats et de la mobilisation des ressources (reconstitution des ressources), Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources, FIDA, à l'adresse suivante l.williams@ifad.org ou par téléphone au n° +39 06 54592809.